

● (1440)

LA DÉFENSE NATIONALE

LES ENTENTES SUR LA LIMITATION DE L'USAGE
D'ARMEMENTS NUCLÉAIRES TACTIQUES—LES VUES DU
GOUVERNEMENT

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Compte tenu de la préoccupation que suscite dans le monde la possibilité qu'une guerre conventionnelle d'étendue limitée puisse dégénérer en guerre nucléaire par le recours à des armements nucléaires tactiques limités, le Canada a-t-il conclu des ententes officielles ou officieuses avec ses alliés du NORAD ou de l'OTAN sur la limitation de l'usage d'armements nucléaires tactiques?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur.

M. Wenman: Le ministre considère-t-il les armements nucléaires tactiques limités comme des armes militaires admises dans les limites actuelles d'une guerre circonscrite?

M. Richardson: Si je comprends bien la question, monsieur l'Orateur, les armes nucléaires peuvent être employées à des fins tactiques et nous les incluons certainement dans nos armes préventives, surtout sur le front central en Europe.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

METROPOLITAN AREA GROWTH INVESTMENTS LIMITED—LA
DATE DU DÉBUT DES ACTIVITÉS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale, si je peux obtenir son attention. Comme 1,023 jours se sont écoulés depuis l'annonce par son ministère de la création de l'Area Growth Investments Corporation dans la région de Halifax, le ministre peut-il révéler à la Chambre quand son ministère et la province de la Nouvelle-Écosse vont se mettre d'accord au sujet du président de ce groupe, pour que la région métropolitaine puisse bénéficier des milliards de dollars qui végètent en banque?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, il y a, paraît-il, 1,023 jours que nous avons créé cette société, mais pas plus tard qu'hier j'ai répondu à la même question posée par son collègue, le député de Central Nova.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de faire remarquer au ministre de l'Expansion économique régionale qu'au lieu de se lancer dans des extravagances, son ministère pourrait dépenser l'argent dont il dispose à des fins plus utiles, comme la construction d'un tunnel sous le détroit du Nord-Ouest et qu'on en finisse avec cette charade.

Questions orales

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA MAJORATION DU PRIX DES VOYAGES—LA POSSIBILITÉ
D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et m'a été inspirée par l'augmentation du prix des voyages aériens sur les lignes intérieures, en vigueur depuis hier. Le ministre est-il convaincu que les augmentations accordées aux lignes aériennes par la Commission canadienne des transports soient justifiées, et, dans le cas contraire, a-t-il l'intention d'intervenir conformément aux articles de la loi?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit à la Chambre que j'avais demandé à Air Canada d'essayer d'abord de réduire les augmentations proposées. Je crois que cela a été fait dans les Maritimes. A part ça, je ne suis pas censé me prononcer sur cette question, c'est là la responsabilité de la CCT.

DEMANDE D'ANALYSE DE L'INEFFICACITÉ D'AIR CANADA
LORS DE LA CONCEPTION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DES
TRANSPORTS

M. Don Mazankowski (Vegreville): Étant donné que les audiences ont révélé une inefficacité appréciable des opérations d'Air Canada et qu'Air Canada est la principale ligne aérienne qui donne le ton dans l'industrie, le ministre examine-t-il la situation, ainsi que les énormes transferts de subventions qui s'opèrent au sein d'Air Canada aux dépens des passagers des transports aériens de l'Ouest? Cette façon d'agir est-elle compatible avec une politique nationale des transports aériens?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Le député sait qu'une enquête se poursuit actuellement sur certains aspects financiers d'Air Canada. Il est injuste, je crois, de signaler simplement les pertes ou les déficits d'Air Canada et de prétendre que la société n'est pas aussi efficace que d'autres lignes aériennes, parce que nous demandons à Air Canada certains services que nous ne réclamons pas d'autres entreprises privées.

Une voix: Quoi, par exemple?

M. Marchand (Langelier): Ce serait une excellente occasion quand nous recevrons le rapport du juge Estey de revoir toute la question, afin de voir si l'administration financière est satisfaisante.

M. Mazankowski: La question que j'ai posée n'a rien à voir avec l'enquête. J'ai simplement demandé si le ministre inclut dans la politique nationale des transports le refinancement massif qui a cours à Air Canada et si en fait les révélations faites aux audiences sur l'incompétence flagrante d'Air Canada font partie de la révision du ministre et de l'étude globale de la politique nationale des transports. Voilà une question simple qui n'a aucun rapport avec l'enquête. Le ministre pourrait peut-être aussi dire à la Chambre si le gouvernement envisage de réexaminer notre politique du transport aérien transcontinental.

M. Marchand (Langelier): Oui, il y aura une révision. Quand aux subventions à certaines régions du Canada, elles existent non seulement dans le cas des lignes aériennes, mais aussi dans le cas des chemins de fer. C'est un aspect que nous étudions.